

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Cynthia Bergeron		Date d'inspection Le 27 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie chez Cyn		Numéro de permis 2013228	
Adresse 114 chemin Rang 7 & 8 Kedgwick NB E8B 1W1		Numéro de téléphone (506) 284-3280	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement en après-midi, pour une inspection de surveillance. - Lors de la visite, le ratio est respecté. - Les médicaments sont rangés dans la salle de bain sous clé et sont hors de la portée des enfants. - Les médicaments sans ordonnance doivent se trouver dans leur contenant d'origine portant l'étiquette initiale, munie d'un couvercle à l'épreuve des enfants et portant une étiquette indiquant le nom de l'enfant et la posologie. - La routine quotidienne dans la garderie éducative incluse; des jeux extérieurs pendant 1 heure au moins par période 4 heures, lorsque la météo le permet et que la majorité des enfants sont présents. De plus, les heures de repas reconnues et des collations à chaque 3 heures sont servies quotidiennement aux enfants. Pour finir, une période de repos d'une durée établie selon les besoins de chaque enfant en bas âge et d'âge préscolaire. - L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu. - Observations: Lors de la visite, les enfants faisaient la sieste. - Discussions avec l'exploitante concernant les maladies transmissibles. J'ai remis les nouvelles affiches sur les maladies transmissibles.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 27 avril 2026

Date

original signé par
Cynthia Bergeron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"